



UNE NOUVELLE TENTATION POUR L'ADMINISTRATION ?

Lors du CT DO de janvier, l'USACcgt présentait son livret « Agent BTIV, un métier d'avenir » exposant les composantes et spécificités de cette filière et revendiquant une meilleure reconnaissance des agents par la création d'une licence spécifique. Aujourd'hui, suite aux discussions qu'elle a pu avoir avec la Direction des Opérations, elle s'inquiète de l'excès de confiance de l'administration quant à ses éventuels projets de mutualisation des services et de son déni de leurs conséquences.

BTIV FUSIONNÉS = AVIONS EN DANGER

Des responsabilités reconnues mais bien peu considérées

Dans notre livret "Agent BTIV, un métier d'avenir" nous avons souligné qu'en terme de service d'alerte, la réglementation faisait explicitement appel à la subjectivité de l'agent. La DO reconnaît que même en essayant de mieux cadrer cette réglementation, il était impossible de ne pas laisser une marge d'appréciation à l'acteur de première ligne qui doit prendre des décisions. Ces décisions de déclenchement de phase d'alerte par les agents BTIV s'appuient sur une expertise et une connaissance locale détaillée de l'environnement, par exemple : la perte de contact radio/radar en espace aérien non contrôlé a-t-elle eu lieu dans une zone habituelle de non-couverture ?

Les dangers d'une hypothétique fusion des BTIV

Nous estimons que, si la DO avait la tentation de vouloir faire assurer le service d'alerte par un seul organisme national sur l'ensemble des FIR, et bien entendu avec moins d'agents, elle dégraderait clairement la qualité de ce service car :

- une zone de responsabilité élargie à l'ensemble des 5 FIR impliquerait une forte augmentation de la probabilité de phases d'alerte simultanées aboutissant à des situations de débordement que peuvent déjà connaître les agents BTIV dans la configuration actuelle,
- une réduction d'effectifs sur un seul organisme national d'alerte ne ferait qu'aggraver ces situations de débordement,
- la perte de l'expertise et de la connaissance fine du terrain aboutirait à une forte augmentation du nombre de déclenchements injustifiés qui inonderaient l'ARCC (Aeronautical Rescue Coordination Center). Parce qu'aujourd'hui c'est bien grâce à l'expertise des agents BTIV – et non à d'éventuels futurs outils miracles – et à tout le travail de recherche qu'ils effectuent en amont que le nombre de phases d'alerte injustifiées reste faible.

D'autre part, le service d'alerte ne représente qu'une partie du travail fait par les BTIV qui assurent aussi la gestion opérationnelle de l'information aéronautique de leurs CRNA et le service d'information de vol.

N'oublions pas que le service d'alerte est un des piliers de la sécurité de l'aviation civile et que les agents BTIV sont des personnels critiques ESARR 5 non reconnus!



Agent BTIV Un métier d'avenir !

N'hésitez pas à réagir sur btiv@usac-cgt.org